

ST-JOACHIM.—Actions de grâces pour un petit garçon de 6 ans, ramené à la vie, du seuil de la tombe, après une Neuvaine à la Reine du Rosaire.

MONT-CARMEL.—Le fils de Madame R., âgée de 26 ans s'était fait frapper à un œil. La blessure était assez considérable pour faire craindre la perte complète de son œil. Rien n'étant capable de calmer la douleur aigue, que ce pauvre infirme ressentait dans son œil blessé, sa mère, le soir, lui appliqua des *Roses Bénites* : aussitôt le mal s'adoucit, et le lendemain la guérison était complète.

Autre action de grâces pour un enfant de 13 ans ; un mal de jambes l'empêchait de marcher depuis 6 mois : aujourd'hui, il marche : il avait mal à la vue ; et maintenant il fait un parfait usage de ses yeux qui ont été guéris en les lavant avec de l'eau dans laquelle on mit tremper quelques feuilles de *Roses Bénites*.

CHAMPLAIN.—J'avais dans le côté un mal dont je souffrais depuis trois ans, et dont je souffrais beaucoup. J'ai obtenu ma guérison, au dernier Pèlerinage, cette année, de toute notre Paroisse, au Sanctuaire béni de N. D. du T. S. Rosaire !

NOTA.—Nos chers Pèlerins et toutes les âmes pieuses en général feraient certainement un acte très-agréable au bon Dieu et à la douce et miséricordieuse Reine du Rosaire, s'ils faisaient connaître les faveurs quelquefois tout-à-fait insignes qu'ils reçoivent, soit en venant en pèlerinage au Sanctuaire du Cap, soit en vénérant dans leur propre paroisse, à